



CONFÉRENCE PERMANENTE DES COORDINATIONS ASSOCIATIVES

OFFRE D'EMPLOI

La CPCA Picardie recrute un(e) Chargé(e) de Missions

Conférence Permanente des Coordinations Associatives de Picardie

PRESENTATION SUCCINCTE DE LA STRUCTURE

Association Loi 1901 ayant pour objet de représenter l'ensemble de la vie associative régionale, la CPCA Picardie, échelon régional de la CPCA Nationale, a été constituée en 2001 et dotée de moyens par la Préfecture de Région et le Conseil Régional de Picardie en 2005.

Cette structure recherche un(e) collaborateur(trice) assurant des fonctions de Chargé de Mission.

L'équipe salariée est actuellement composée d'un Directeur, de deux Chargées de Mission et d'une Assistante de Direction.

Budget annuel : approximativement 400 000 € avec comme financeurs principaux le Conseil Régional de Picardie et les Services de l'Etat en région.

MISSIONS

MISSIONS GENERALES

- ✓ Participation à la mise en œuvre des missions générales de la CPCA Picardie conformément aux orientations fixées par son Conseil d'Administration.
Ces missions sont reprises sur le site de la CPCA Picardie : www.cPCA-picardie.fr

MISSION SPECIFIQUE : MISE EN ŒUVRE DES GAP

- ✓ Mise en place et animation des Groupes Associatifs de Pays (GAP).
Les GAP sont des rassemblements d'associations à l'échelle des Pays de Picardie (16 Pays en Picardie).
Le GAP permet de structurer des réseaux d'associations locales, d'y faire se côtoyer les acteurs associatifs du développement local ; d' Identifier leurs attentes et d'Assurer l'interface entre la CPCA régionale (et les fédérations associatives qui en sont membres) et le terrain. Le(la) Chargé(e) de Mission aura comme rôle la mise en œuvre cohérente, sur l'ensemble du territoire Picard, de la politique GAP de la CPCA.
Une fiche synthétique, fournie en annexe à la présente offre, récapitule les grandes lignes du dispositif à mettre en œuvre.
Une rubrique particulière dédiée aux GAP est mise en ligne sur le site de la CPCA (www.cPCA-picardie.fr)

LE PROFIL RECHERCHE

- ✓ De formation supérieure (bac +3 minimum) ;

- ✓ Bonne connaissance de la vie associative et, si possible, de ses réseaux. Une première expérience dans une équipe de direction d'une association ou dans une fonction d'animation de tête de réseau sera appréciée ;
- ✓ Sera aussi appréciée une première expérience dans le cadre des relations avec les administrations ;
- ✓ Compétence en « Gestion de projets » ;
- ✓ Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point) ;
- ✓ Les qualités appréciées : Sérieux(se), organisé(e), ordonné(e), persévérant(e), ayant un bon esprit de synthèse et à l'aise dans les contacts interpersonnels ;
- ✓ Bonne présentation.

CARACTERISTIQUE DE L'OFFRE

- ✓ Contrat CDI temps plein ;
- ✓ Prise de fonction : Dès que possible ;
- ✓ Lieu de travail : Basé à Amiens ; des déplacements fréquents sont à prévoir sur l'ensemble de la Picardie (Les réunions GAP se tiennent généralement dans toute la Picardie sur des créneaux horaires entre 18h et 20h30 ;
- ✓ Responsable hiérarchique : Le Directeur de la CPCA ;
- ✓ Salaire en fonction de l'expérience et des compétences.

PROPOSITION DE CANDIDATURE

A adresser avant le 17 décembre 2010...

A M. le Président de la CPCA Picardie

Affaire suivie par M. JOSEAU, Directeur

CPCA Picardie

9, Rue de l'Amiral Courbet

80000 AMIENS

ou par mail à amel.guerraiche@cpc.asso.fr



Dossier GAP...

...Groupe Associatif de Pays

LES GAP : UN CONCEPT

EN SUBSTANCE...

Intimement liés à la démarche de territorialisation engagée par la CPCA dès 2003 et en lien avec les Assises Régionales de la Vie Associative qui se sont terminées en mai 2008, les **Groupes des Associations de Pays (GAP)** se proposent de regrouper les associations dont l'implantation se situe sur le Pays de référence (GAP du Grand Amiénois, GAP de Thiérache...).

Ces GAP, qui ont vocation à se réunir 2 à 3 fois dans l'année, sont des **espaces d'échanges et de partage entre les associations locales** et un **canal privilégié de circulation d'informations** (du terrain au régional, dans un sens comme dans l'autre).

Les GAP doivent permettre de **créer une dynamique associative territoriale adaptée aux spécificités et aux besoins de ces territoires** :

Ici, ce sera coordonner des formations inter-associatives ; là ce sera structurer la représentation associative au sein du Conseil de Développement ; là encore, ce sera aider à la mise en place d'une maison des associations ou à l'émergence d'un forum associatif de Pays ; la création d'un poste d'animateur de développement associatif ; etc...

Les GAP proposent une structuration territoriale complémentaire à la structuration thématique assurée par les coordinations que regroupe la CPCA. Les GAP agiront bien évidemment de concert avec la CPCA.

UN OUTIL SOUPLE, AU SERVICE DE L'ÉCHANGE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le GAP n'est pas une organisation administrative lourde ; Ce n'est pas une association des associations locales. Le GAP n'est pas non plus une petite CPCA locale...

...mais alors, de quoi parle t'on ???

Il est question de l'animation d'un réseau local, souple, opérationnel, sans pesante gestion : un lieu de vie et d'échange, de rencontre et de développement local

UN OUTIL POUR « PESER » LA DEMANDE LOCALE

Car si chacun a une « idée » plus ou moins précise des besoins des associations locales, chacun reconnaît que nous manquons collectivement d'un outil de terrain capable de recueillir ces besoins, de les confronter entre eux et d'y apporter des réponses plus affinées.

Rien de plus efficace qu'un contact direct, mais un contact organisé et « consolidable ».

Les GAP permettent d'organiser ce contact au local, et l'animation des GAP au niveau régional permet de confronter les besoins et les demandes, permet aussi de les analyser.

[Les informations collectées au sein des GAP permettront de mieux adapter les dispositifs pensés au niveau régional ou départemental.](#)

UN OUTIL POUR COMMUNIQUER ENTRE LE LOCAL ET LE DEPARTEMENTAL OU LE REGIONAL

Les dispositifs en direction des associations locales sont rarement pensés et mis en place du local au local. C'est bien souvent au niveau départemental, régional ou national que sont imaginés et développés ces services.

Pourtant, nous le constatons, il existe un fort décalage entre ces niveaux (départementaux et supra) et le local : Si les associations « organisées » captent et interprètent plus facilement tous ces dispositifs, il n'en est souvent pas de même pour les associations locales.

Les GAP permettent d'expliquer aux associations locales les dispositifs et les politiques mises en œuvre aux niveaux départementaux et supra.

APRES L'EXPERIMENTATION ET LE DEVELOPPEMENT, LA CONSOLIDATION

Les GAP ont été expérimentés dans 8 des 16 Pays de Picardie depuis 2007. 4 sont étaient actifs début 2009. Une première Chargée de Mission a participé au développement des GAP sur l'ensemble des Pays de Picardie.

Il convient, aujourd'hui, d'assurer la consolidation des GAP et de leur donner toute leur place aussi bien dans l'animation locale que dans leur participation, à terme, à la gouvernance régionale.